

DURÉE



10 jours (67 heures + visites + examen),
12 participants maximum.

PUBLIC



Postulants **agents de sécurité incendie** en établissement recevant du public ou en immeuble de grande hauteur.

PRÉREQUIS



Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, PSCE1, AFGSU 1 ou 2, Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, fourni par le centre, datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :

- la prévention des incendies
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- l'alerte et l'accueil des secours
- l'évacuation du public
- l'intervention précoce face aux incendies
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

PROGRAMME

1ère partie : Le feu et ses conséquences

Le feu / comportement au feu.

2ème partie : Sécurité incendie

Principes de classement des établissements / fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie / desserte des bâtiments / cloisonnement d'isolation des risques / évacuation du public et des occupants / désenfumage / éclairage de sécurité / présentation des différents moyens de secours.

3ème partie : Installations techniques

Installations électriques / ascenseurs et nacelles / installations fixes d'extinction automatique / colonnes sèches et humides / système de sécurité incendie.

4ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

Le service de sécurité / présentation des consignes de sécurité et main courante / poste de sécurité / rondes de sécurité et surveillance des travaux / mise en œuvre des moyens d'extinction / appel et réception des services publics de secours / sensibilisation des occupants.

5ème partie : Concrétisation des acquis

Visites applicatives / mises en situation d'intervention.

PEDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Matériel pédagogique et technique

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.

CONDITION DE VALIDATION

Examen final, conformément aux dispositions de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, sur 1 journée :

Théorie : QCM de 30 questions,

Pratique : Ronde de sécurité dans un ERP.